



RÉUNION DU 28 MAI 2026

VOS ELUS CSE

Jean-Luc MIRAGLIA
Jl.miraglia@francetravail.fr

Frédéric ROCROU
Frederic.rocrou@francetravail.fr

VOTRE DELEGUE REGIONAL

Jean-Luc MIRAGLIA
Jl.miraglia@francetravailoi.fr

CSE du 28 mai 2026

Ordre du jour de la réunion :

1. **Approbation des PV :** a. CSE extraordinaire du 24 avril 2026 (Comptes CSE 2025).
b. CSE extraordinaire du 24 avril 2026 (Budgets CSE 2026).
2. **Information en vue d'une consultation sur la réorganisation de la DPSR.**
3. **Consultation sur le DUERP 2026 à France Travail La Réunion.**
4. **Information en vue d'une consultation sur le Programme Annuel de Prévention de Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail 2026-2027 (PAPRIPACT).**
5. **Actualités opérationnelles :** a. **Information sur la centralisation du NIR à France Travail Services.**
b. **Suivi trimestriel des résultats de la performance opérationnelle.**
6. **Actualités RH :** a. **Retours de la cellule d'écoute menée par le cabinet FICHTER concernant le climat social à l'agence de Saint-Denis et points d'étape sur les actions en cours et à venir.**
b. **Point d'information sur le versement de la prime d'intéressement et du complément collectif variable 2025 à France Travail La Réunion.**
c. **Bilan de la campagne EPA 2026.**
d. **Information mensuelle RH sur les statistiques de recrutement.**
7. **Présentation du relevé d'information de la CSSCT du 20 mai 2026 par le secrétaire de la commission**
8. **Avis sur les demandes d'aides sociales**
9. **Avis sur les propositions de la commission ASC.**
10. **Réclamations individuelles et collectives.**

Approbation du PV du 24/04/26

Le PV a été adopté à l'unanimité.

Information en vue d'une consultation sur la réorganisation de la DPSR.

Cette réorganisation résulte de l'évolution des activités et une volonté d'accompagner plus efficacement les équipes en renforçant le management de proximité.

Ce qui change

Regroupement des activités Formation – Prestation – Incidents de paiement au sein d'une même équipe avec rattachement des gestionnaires appui associés

Transfert du poste de REA Formation vers ASTRICA pour prendre le périmètre de la nouvelle équipe constituée regroupant les gestionnaires appui Formation – Prestation – Incidents de paiement ...

Regroupement des équipes contentieux - Indemnisation

Rattachement de l'équipe Contentieux – Indemnisation au REA présent actuellement au sein d'ASTRICA



RÉUNION DU 28 MAI 2026

CSE
REUNION

Il n'y a aucune création ni de suppression de poste. Il s'agit bien d'une réorganisation avec les mêmes agents. Aucune mobilité n'est prévue sauf pour les agents qui en exprimerait éventuellement le souhait. La mise en œuvre opérationnelle du nouvel organigramme se fera après déménagement et installation du service dans les nouveaux locaux.



Consultation sur le DUERP 2026 à France Travail La Réunion.

Le Vote : Pour : CGC

Abstention : SNAP/FSU/CGTR/CFDT

Avis circonstancié : FO

Avis défavorable majoritaire

Bien que le SNAP a salué le travail effectué sur le DUERP trop de zone d'ombre reste sur son application et la mise en pratique dans les agences



Information en vue d'une consultation sur le Programme Annuel de Prévention de Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail 2026-2027 (PAPRI Pact).

Le PAPRI Pact (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail) est un document obligatoire dans les collectivités et établissements publics. Il définit les actions de prévention mises en œuvre pour réduire les risques professionnels, améliorer la santé et la sécurité des agents ainsi que leurs conditions de travail. Il s'inscrit dans une démarche globale de prévention et de qualité de vie au travail.

Le PAPRI Pact est lié au DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels)

Le DUERP repère les risques

Le PAPRI Pact organise les actions pour les réduire.

44 actions devront être mises en œuvre sur la période du 01/05/2026 au 30/04/2027

Synthèse projet PAPRI Pact 2026-2027

Catégories de risques professionnels	Thématiques	Nb d'actions projet PAPRI Pact 2026-2027
A - Risques psychosociaux	A1 - Relations et climat de travail	4
	A2 - Organisation du travail	2
	A3 - Agissements sexistes, harcèlement sexuel	2
	A4 - Prévention de l'usure professionnelle et maintien dans l'emploi	1
	A5 - Promotion de la santé et hygiène de vie	1
B - Risques d'agression	B1 - Partenariats	1
	B2 - Dispositifs techniques d'alerte et de protection	2
	B3 - Protocoles de protection et de sécurité	3
C - Risques liés aux déplacements externes	C1 - Prévention des accidents de trajet	4
D - Risques liés aux postures sédentaires	D1 - Ergonomie du poste de travail	2
E - Risques liés aux déplacements internes	E1 - Chutes de plain-pied, en hauteur et dans les escaliers	2
F - Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	F1 - Qualité de l'air intérieur	1
G - Risques liés aux agents biologiques	G1 - Maladies vectorielles et hygiène collective	2
	G2 - Gestion des nuisibles	1
H - Risques liés à l'environnement et aux équipements de travail	H1 - Aménagement et confort des locaux	3
	H2 - Management et culture de la prévention	7
	H3 - Risques majeurs et situations exceptionnelles	1
I - Risques d'incendie et d'explosion	I1 - Moyens d'extinction et secours	2
J - Risques liés à l'électricité	J1 - Installations électriques mobiles	1
K - Risques d'acte terroriste	K1 - Intrusion malveillante et mise en sûreté	2
Total		44

D2SCI - DAFG - DRHRS - France Travail La Réunion - 2026-2027

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP
région REUNION

syndicat.snap.reunion@francetravail.fr

Je clique, j'adhère !

SNAP



RÉUNION DU 28 MAI 2026

CSE

REUNION



Actualités opérationnelles : a. Information sur la centralisation du NIR à France Travail Services

Contexte : la situation dans les régions

Le processus d'inscription est totalement automatisé dans **97%** des cas. Le reste, traité principalement dans les agences de proximité, ou à défaut au sein de plateformes régionales, rencontre des limites, qui ont amené à **repenser l'organisation des traitements** :

- Une hétérogénéité des pratiques régionales ;
- Des traitements parfois dépriorisés ;
- Des processus métier réalisés de manière incomplète ou erronée générant par exemple, des fusions d'identité à tort ;
- Des données de pilotage en écart rendant peu lisibles le suivi de l'activité.

A l'heure de la Loi Plein Emploi, qui vise à inscrire l'entièreté des personnes en recherche d'emploi, la certification de l'identité de nos publics est un enjeu majeur

La phase test réalisée dans les régions Ile de France, Nouvelle Aquitaine + Intégration de Mayotte (à la suite du cyclone Chido)

Bénéfice pour les agences : soulager les conseiller indemnisation du traitement de ces attentes afin de leur permettre de se consacrer à d'autres activités.

La mise en application pour la Réunion est prévue pour le 1^{er} juillet 2026.

Le suivi du déploiement sera assuré par la DDO.



b. Suivi trimestriel des résultats de la performance opérationnelle.

ENTREPRISE : les indicateurs sont bons dans l'ensemble. La Réunion est la seule région à avoir progressé sur l'ENT+ au 1^{er} trimestre.

ACCOMPAGNEMENT : bien que les indicateurs soient satisfaisants une attention particulière à porter sur le DYN et FTAE qui doivent être amélioré

INDEMNISATION : indicateurs satisfaisants dans l'ensemble. L'attention est mise sur les TP ou des améliorations sont attendu.



Actualités RH : a. Retours de la cellule d'écoute menée par le cabinet FICHTER concernant le climat social à l'agence de Saint-Denis et points d'étape sur les actions en cours et à venir

L'ensemble des OS déplore l'absence de transmission du rapport. Seul un compte rendu oral a été fait par la direction. A l'issu de la présentation une suspension de séance a été demandé par les OS et la motion suivante a été rédigée et voté Les élus/membres CFDT, CGTR, FO, FSU EMPLOI et SNAP réunis en CSE ce jeudi 28 mai 2026, ont pris connaissance de la restitution orale d'une synthèse de la cellule d'écoute FICHTER proposée par la Direction Régionale.

Les élus ont entendu les plans d'action en cours et à venir devant contribuer à améliorer le climat social au sein du collectif Saint-Denis Océan.

Les élus du CSE constatent que l'information est parcellaire, qu'elle cristallise sur une supposée résistance à la transformation, sur des difficultés supposées au sein des équipes et sur une stigmatisation de l'équipe CDE. En quelques mots, le problème initial qui était le comportement inapproprié du directeur d'agence a été minimisé et noyé.

Les élus du CSE demandent :

- La transmission intégrale du rapport FICHTER

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP
région REUNION

Je clique, j'adhère !

SNAP

syndicat.snap.reunion@francetravail.fr



RÉUNION DU 28 MAI 2026

CSE

REUNION

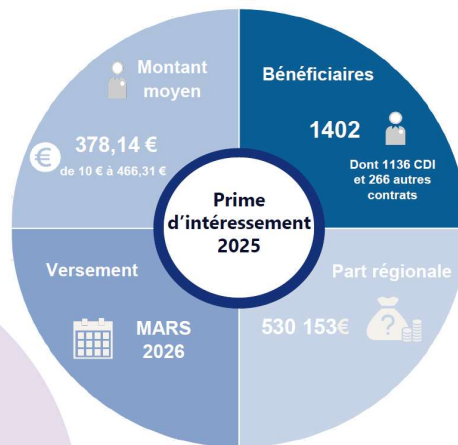
- L'arrêt de la mise en danger du collectif et particulièrement de l'équipe CDE de Saint-Denis Océan
- La nomination d'un nouveau directeur (trice) d'agence à Saint-Denis Océan

Sans action concrète de la Direction pour répondre aux sollicitations des élus exprimées ce jour, ces derniers se réservent le droit de faire valoir toutes leurs prérogatives et de mobiliser l'ensemble des moyens légaux et conventionnelles à disposition.

SNAP

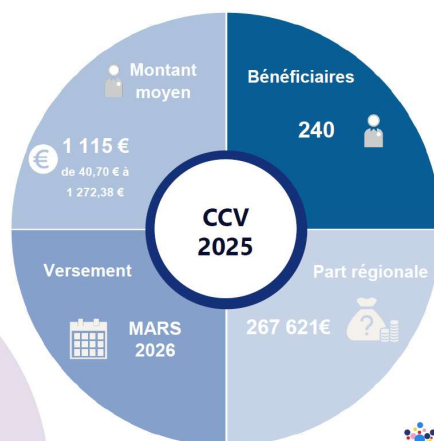
b. Point d'information sur le versement de la prime d'intéressement et du complément collectif variable 2025 à France Travail La Réunion.

Synthèse Prime d'intéressement 2025 – Agent de statut privé



France Travail

● Synthèse CCV 2025 – Agent de statut public



France Travail

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP
région REUNION

syndicat.snap.reunion@francetravail.fr

Je clique, j'adhère !

SNAP



RÉUNION DU 28 MAI 2026

CSE
REUNION
SNAP
c. Bilan de la campagne EPA 2026.

CAMPAGNE D'ENTRETIENS 2026 - INDICATEURS

CAMPAGNE EPA REGION REUNION

Nombre d'agents concernés par l'EPA : **1424**

- ✓ Taux de proposition EPA : **99,92%**
- ✓ Taux de réalisation EPA : **99,69%**
- ✓ Taux de réalisation PPA : **93,10%**
- ✓ Taux de refus EPA : **2,07%**

Une durée de campagne plus courte avec un volume d'EPA plus important, et des taux proches de ceux de 2025.

Diffusion interne



La direction met en avant des taux de réalisation très élevés malgré une campagne plus courte.

83 agents pour 96 souhaits de mobilité géographique (dont 6 agents ayant émis plusieurs souhaits de mobilité)
61 à La Réunion
35 Hors Région

179 agents
pour 219
souhaits de
mobilité
fonctionnelle
(27 agents
ont émis
plusieurs
souhaits de
mobilité)

33 agents issus de la filière management / 130 agents issus la filière relation de services
16 agents issus de la filière support

Focus Filière **MANAGEMENT**

6 Agents pré-identifiés MP (données au 19/05/26 campagne en cours jusqu'au 30 mai 2026).

8 souhaits de mobilité fonctionnelle managers

- 7 vers les Fonctions Supports
- 1 vers la Relation de service

Souhaits de mobilité MP vers MI : 16

Souhaits de mobilité MI vers MS : 3

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP
région REUNION

syndicat.snap.reunion@francetravail.fr

Je clique, j'adhère !

SNAP



RÉUNION DU 28 MAI 2026

CSE

REUNION



d. Information mensuelle RH sur les statistiques de recrutement.

● Recrutements France Travail La Réunion – Avril 2026

FILIERES	METIERS	F	H	TOTAL
RELATION DE SERVICES	CONSEIL	3	2	5

Prochain copil RH le 8 juin 2026



Avis sur les demandes d'aide sociale.

Un seul dossier à été présenté et à obtenu un vote favorable unanime.



Avis sur les propositions de la commission ASC

- DEVIS LASER COMBAT.pdf
- DEVIS LATITUDE 21.pdf
- DEVIS WOOD.pdf
- DEVIS L'ECRIN DE CAMBAIE.pdf
- DEVIS NETTOYAGE DU SITE.pdf
- DEVIS DECORATION.pdf

Vote favorable unanime



Réclamations individuelles et collectives.

Le SNAP a demandé une précision à la Direction concernant l'obligation d'effectuer des ateliers collectifs pour les agents avec des PFTS essentiels car cela peut poser certains problèmes aux collègues.

Réponse de la direction : Il n'y a pas d'obligation mais elles font partie des leviers qui sont mobilisables au même titre que les mutualisations ou les outils numériques donc elles sont mobilisables. Elles sont à mobiliser lorsque c'est pertinent au regard de la situation. C'est le conseiller qui a la latitude pour choisir les modalités les plus adaptées.

Une remontée nous a été faite concernant les bilans en ligne tous les 6 mois pour les PFTS « suivis » à la suite d'une montée en charge de ces bilans (janvier, février,...) dus à un « rattrapage 2025 » ? faut-il traiter toutes ces demandes qui parfois sont les mêmes ? Et une information a-t-elle était prévue en direction des DE ?

Réponse de la direction : non il n'y a pas de nécessité de retraités si ça a été déjà réalisé dans les derniers mois. Ce que la DO précise c'est qu'il faut éteindre l'alerte sans engager de nouveaux traitements. Concernant la communication en direction des demandeurs d'emploi elle n'est pas prévue.

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP
région REUNION

Je clique, j'adhère !

SNAP

syndicat.snap.reunion@francetravail.fr



RÉUNION DU 28 MAI 2026

CSE

REUNION

Concernant l'activité « Fraude », on note une montée en charge de cette activité ou 2 agents peuvent être mobilisés sur ce dossier au détriment d'autres activités ? qu'est-il prévu sur ce sujet ?

Réponse de la direction : Il ne doit pas s'agir d'une logique de charge complémentaire mais d'une nouvelle priorisation des activités. Elle ne doit pas se faire en plus mais elle se fait au dépend d'activités moins prioritaire.

Nous avons eu des remontées de collègues qui nous signalent avoir eu une note qui leur signale de faire signer les contrats d'engagement par téléphone alors qu'il avait été évoqué lors du dernier CSE par notre DRA et sur le document de la DR que ce n'était pas possible, qu'en est-il ?

Réponse de la direction : à la suite des différents échanges qu'il avait pu y avoir avec la DRAO sur les contrats d'engagement des consignes ont été rappelés aux directeurs territoriaux au mois de mars et la signature de contrat d'engagement par téléphone n'est pas prévu. Par contre il est possible de le faire en visio

Une demande d'information pour les DE suivis en CSP et par nos psychologues du travail ; le « regards croisés » ne concerne-t-il que ceux suivis par FT et non par le prestataire ?

Réponse de la direction : Il n'est pas prévu que le psycho France travail intervienne auprès des adhérents CSP suivis par le prestataire.

L'offre de service est intégrée dans le cahier des charges, il appartient au prestataire de le mettre en place.

*Prochain CSE le 25 juin 2026
Pensez à nous faire part de vos questions diverses*

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP
région REUNION

syndicat.snap.reunion@francetravail.fr

Je clique, j'adhère !

SNAP